

Arrêté n° 5013 /MDIPSP/MEF

Portant nomination du Conseiller administratif, juridique et à la propriété industrielle du Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé

LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DE LA PROMOTION
DU SECTEUR PRIVE :

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2021-341 du 6 juillet 2021 relatif aux attributions du ministre du développement industriel et de promotion du secteur privé ;

Vu le décret n°2022-146 du 1^{er} avril 2022 portant organisation du ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé ;

Vu le décret n°2017-400 du 10 octobre 2017 déterminant la composition des cabinets ministériel ;

Vu le décret n° 2021 - 300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement.

ARRESENT :

Article premier : Madame GOUADI-BOUZIMBOU-KOUSSIAMA, est nommée Conseiller administratif, juridique et à la propriété industrielle du Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé.

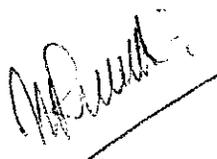
Article 2 : L'intéressée percevra les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié au journal Officiel et communiqué partout où besoin sera *q*

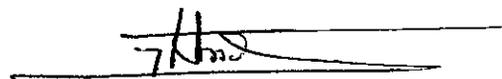
Fait à Brazzaville, le 26 avril 2023

Le Ministre du Développement Industriel,
Et de la Promotion du Secteur Privé,

Le Ministre de l'Economie
et des Finances



Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES.



Jean-Baptiste ONDAYE